



Toute personne a droit à un travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage”.

(article 23)

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME - 1948 -

LE CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ



**4 pavillon BLOIS 15 rue Vincent Auriol Grande Résidence BP 159 - 62303 LENS Cedex
Tél : 03 . 21 . 70 . 04 . 60**

**PÉTITIONS NÉGOCIATION UNEDIC
AU MOINS 10 000 SIGNATURES !!!
GRÂCE À VOUS !!!**

**LE CHÔMAGE 2010 :
ANNÉE DES NOUVEAUX RECORDS**

**LE "CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ"
UN PETIT CANARD ENCHAÎNÉ
À L'ASSOCIATION POUR LE
DROIT AU TRAVAIL**



**N° 239 MENSUEL DU 10 FEVRIER 2011 AU 10 MARS 2011 - 1, 50 euro - ISSN 1155 . 3545
Ce journal est réalisé avec le concours de la Région N.P.D.C**

SOMMAIRE

La Couv	1
Edito	2
MNCP : objectif au moins 10 000 signatures !!! Grâce à vous !!!	3
MNCP : Ensemble défendons nos droits.....	4
Feuille de pétitions.....	5
La politique familiale de l'État : Transformer les fonctionnaires de l'Éducation en policier !!!....	6
MNCP : Le chômage 2010 année des nouveaux records	7
Le "Chômeur Déchaîné" un petit canard enchaîné à l'Association pour le Droit au Travail.....	8-9
Infos pratiques : L'insertion à la trappe — RSA jeunes	10
Manifestation pour la santé et le bien-être des chômeurs et sans emploi	11
Au nord, il n'y a pas que les corons.....	12
Recettes du mois.....	13
Mot d'auteur, trucs et astuces,	

LE CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ

Directeur de la publication :
Pierre Deneux

Imprimerie :
Association pour le Droit au Travail
N° CPPAP : 72 365

Rédacteur en chef : Pierre Deneux

Frappe, mise en page, dessins,
Imprimerie, envois :
Paul Glavieux, Jeanne Pocquet.

ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO

Camille, Jacqueline, Joël,
Jean-François, Jean-Luc,
Jeanne, Laurent, Marc,
Michel, Steeven, Paul

EDITORIAL

Indignez vous ! Comme vous le savez c'est le titre d'un petit livre numéro un des ventes. Nous, à l'Association on ne fait que ça depuis vingt trois ans. Et avant cela, chacun de nous s'indignait certainement déjà, face aux injustices qui ont toujours existaient et existeront certainement toujours, malheureusement, à moins que...

Je me souviens étant enfant je venais de rentrer à l'école maternelle : après les pleurs, la peur de ce changement de vie, comme tout à chacun je commençais à m'habituer à l'absence de mes parents et à mes huit frères et sœurs.

Le deuxième jour la mère de deux camarades, deux frères jumeaux, est venue voir la directrice de l'établissement parce que ses deux fils avaient été mis dans deux classes différentes, et elle désirait que ses enfants puissent suivre leur première année de scolarité ensemble, certificat médical à l'appui.

Ma curiosité m'ayant amené à m'approcher de la scène : j'ai entendu la chef d'établissement lui répondre que cela n'était pas possible parce que les enfants avaient été partagé équitablement dans chaque classe et cela pour le plein épanouissement des élèves et le bon fonctionnement de l'établissement, et qu'il était impossible de changer quoi que ce soit .

Après des palabres interminables entre cette fonctionnaire bornée et la mère. Chacun des deux frères regagna sa classe respective et l'on pouvait lire – même si l'on avait pas encore appris - dans leurs yeux, le désarroi.

Le lendemain matin une DS rutilante s'arrêta devant l'établissement. Il en descendit un père et son fils, les voitures n'étaient pas encore monnaie courante; Les institutrices toutes émoustillées me faisaient penser à des poules ayant aperçu un nouveau coq dans le poulailler de mes parents. Elles s'empressèrent de prévenir la directrice qui arriva immédiatement, un sourire aussi large qu'un croissant de lune. Après les salutations d'usage, parsemé de monsieur par ci, monsieur par là. Il formula sa requête: il voulait que son fils soit changé de classe parce que les grands de quatre ans dont je faisais certainement parti, étaient des brutes et faisaient souffrir son fils avec des jeux– j'ai appris ce terme un peu plus tard "trop viril", devinez ce qui est arrivé ? Le fils de l'ingénieur des mines a été changé de classe manu militari Et pour la première fois de ma courte vie j'ai dû me dire "Paulo, tu trouves pas que cette situation est injuste ?" Et je crois que c'est à cet instant précis que j'ai compris ... et que je me suis indigné certainement pour la première fois...

PETITION MNCP :
OBJECTIF AU MOINS 10 000 SIGNATURES!!! GRACE A VOUS!!!

Aux associations, Aux administrateurs,

En moins de 5 jours, nous avons obtenu plus de 500 signatures ... Progressons vers les 10 000 signatures grâce à chacun d'entre nous !!

On revendique 5000 adhérents... on doit pouvoir faire signer, selon la taille de l'association, de 50 à 150/200 personnes par association (adhérents et passages)

Pour ceux qui le peuvent, vous pouvez dédier un ordinateur à cela dans le lieu d'accueil - Utilisez des affiches jointes pour afficher dans vos locaux. Faites aussi une campagne d'affichage sur les panneaux Pôle emploi (si problème avec la direction, nous informer...)

Pour ceux qui veulent aller à la rencontre des chômeurs (CAF et Pôle emploi) avec une pétition papier, un exemplaire est joint (penser à nous les renvoyer au Siège)

Pour les associations qui ont un site, mettre un lien vers le site du MNCP.

Surtout, dès que vous avez signé, motivez vos amis et membres de votre famille pour qu'ils soutiennent notre action en signant...

Demandez aux associations, syndicats sur votre secteur, de relayer notre pétition sur leurs supports papier ; leur sites...

Dimanche, nous publions un nouveau communiqué. Reprenez-le dès lundi dans votre département... En effet, même si la négociation commencera un peu plus tard, le coup d'envoi de celle-ci est donné le lundi 24 février.

Les médias devraient donc s'intéresser plus aux négociations et, donc, on peut l'espérer, à notre pétition...

Plus d'informations devraient permettre à de nombreux signataires de nous rejoindre...

Comptant sur votre mobilisation,

Cordialement.

Michèle, Laurent, Jean-François

MNCP

MOUVEMENT NATIONAL DES CHÔMEURS ET DES PRÉCAIRES

MNCP

ENSEMBLE, DÉFENDONS NOS DROITS!

**MOUVEMENT NATIONAL
DES CHÔMEURS ET
PRÉCAIRES**

**Négociations UNEDIC :
PAS SANS LES CHÔMEURS
PÉTITION**

***A l'attention du Gouvernement et
Partenaires Sociaux***

Les partenaires sociaux, syndicats et patronat, ont ouvert des négociations pour le renouvellement de la convention d'assurance chômage. Mais les représentants des principaux intéressés, les associations de chômeurs, sont exclus de cette négociation sociale qui réunit une partie du patronat et certains syndicats.

Pétition : Signez ci-dessous pour exiger que le gouvernement et les partenaires sociaux mettent en œuvre une vraie démocratie sociale et prennent les mesures nécessaires pour que les représentants des chômeurs et précaires soient associés aux négociations de l'UNEDIC !

Également pour empêcher tout recul supplémentaire des prestations !

***Venez signer la pétition dans nos locaux
votre signature peut faire
changer les règles !***

www.mncp.fr

MNCP

MOUVEMENT NATIONAL DES CHÔMEURS ET DES PRÉCAIRES

Communiqué du MNCP

**La politique familiale de l'État transforme
les fonctionnaires de l'Éducation Nationale en policiers !!!**

Le Mouvement National de Chômeurs et Précaires (MNCP) a pris connaissance de la publication, le 23 novembre dernier, des décrets d'application sur « l'absentéisme scolaire et la suppression des Allocations Familiales »

Le MNCP rappelle son opposition fondamentale à des sanctions financières qui ne contribueront qu'à appauvrir encore plus des familles déjà en grande difficulté sociale et n'apporteront aucune réponse au « mal-être » des enfants pratiquant l'absentéisme scolaire pour échapper le plus souvent à un lieu qui leur paraît étranger, voire hostile.

Cette politique de « gribouille » n'aura pour résultat final que de transférer au secteur associatif et aux initiatives privées la charge de pourvoir à la survie des familles, mission qui relève normalement de l'Etat et des collectivités.

De plus, cette mesure punira également les frères et sœurs en les privant d'une partie des revenus familiaux.

Le MNCP demande, au nom de l'équité et du respect des engagements pris par l'Etat concernant la lutte contre la pauvreté, de revenir sur cette vision simpliste et policière de la politique familiale qui consiste à solutionner le problème du « décrochage » scolaire par l'application de sanctions financières aux familles, et à régler les questions de la parentalité d'aujourd'hui par la politique de la carotte et du bâton.

Le MNCP réclame enfin la mise en place d'une politique volontariste d'accompagnement et d'aide individualisée tant aux familles qu'aux élèves en difficulté scolaire et sociale.

Pour tous contacts :

Marc Desplats - Président : 06-37-32-44-37

Jacqueline Balsan - Vice-Présidente : 04-67-92-74-98

Jean-François Yon - Délégué fédéral : 01-40-03-90-66

Communiqué de presse

Paris, mercredi 26 janvier 2011

Chômage : 2010 année des nouveaux records

Les chiffres du chômage pour le mois de décembre viennent d'être publiés et ils sont accusateurs pour le gouvernement. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C s'établit fin décembre 2010 à 4 309 500 en France (y compris Dom). Ce nombre est en hausse de 0,8 % (+ 32 600) au mois de décembre. Sur un an, il augmente de 5,3 %. Un chiffre édifiant, surtout si l'on considère qu'il prend appui sur la progression de l'année noire en 2009 (+18,2%).

On retiendra, entre autres records dans une avalanche de chiffres catastrophiques, que le nombre des inscrits de "longue durée" (un an et plus) explose également avec une augmentation de 1,4% en décembre et + 19,8% sur un an ! Encore des milliers de personnes en fin de droit en perspective pour cette année .

Nous sommes loin des communiqués triomphateurs des ministres en octobre dernier. Face à cette situation, le gouvernement ne propose rien de crédible. Pire, la majorité des partenaires sociaux, qui viennent d'ouvrir des négociations pour le renouvellement de la convention d'assurance chômage, semblent s'aligner à ce jour sur la volonté de "statut quo" du Medef. Il faudrait donc ne rien faire, ne rien proposer d'exceptionnel pour faire face à l'urgence, à la désespérance et à la dérive sociale ? La conspiration du silence devant cette situation inspire un sentiment de révolte.

D'autant que dans le monde, le chômage atteint aussi des sommets. Dans son rapport annuel, publié hier, le Bureau International du Travail (BIT) note que 205 millions de personnes sont victimes de ce fléau, en particulier dans les pays développés. Et le BIT prévoit que 2011 sera pire ! Le MNCP appelle à la mobilisation des chômeurs et précaires, véritable impératif de survie face à l'inefficacité et l'injustice des politiques d'emploi.

C'est pourquoi les associations de chômeurs doivent être entendues dans la négociation UNEDIC en cours, leurs propositions relayées et discutées dans le débat public. Le MNCP lance un nouvel appel pour que la pétition "Négociations UNEDIC : pas sans les chômeurs" soit signée massivement (sur le site web du MNCP : <http://www.mncp.fr/>)

Pour le CA du MNCP
Marc Desplats

Président

Pour tous contacts :

Marc Desplats - Président : 06-37-32-44-37
Jean-François Yon - Délégué fédéral : 06-74-39-55-46

"LE CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ", UN PETIT CANARD ENCHAÎNÉ À L'ASSOCIATION POUR LE DROIT AU TRAVAIL

Le mardi 1^{er} février 2011, La Voix du Nord nous a rendu une petite visite.

Au centre, Paul tient le premier numéro du Chômeur Déchaîné. Joël montre le numéro actuel, n°238. Jeanne, un numéro des années précédentes.



LES VISAGES DE L'ACTUALITÉ

C'est un journal associatif qui jette quelques pavés dans la mare du monde du travail depuis 1990. « Le Chômeur Déchaîné » est né de la plume de quelques demandeurs d'emploi qui sont aujourd'hui permanents à l'Association pour le droit au travail.

PAR STEEVEN DEMORA
lens@info-artois.fr

Ils étaient partis pour faire le seul journal qui ne dure pas. « Mais manque de bol, le chômage a duré, et le journal aussi », lâche Paul Glavieux, éditorialiste au « Chômeur Déchaîné » et responsable de la mise en page. Le numéro 0 a été publié en juin 1990. Aujourd'hui, ils s'appêtent à sortir le numéro 239.

Joël Gréko, présent depuis le début, se souvient : « *Quand on a commencé à le publier, nous étions tous demandeurs d'emplois.* » Dès le premier numéro, les premières idées prennent vie sur quatre pages en noir et blanc avec quelques dessins. Il y a aujourd'hui seize pages, tricolores (noir, blanc et rouge) avec dessins et photos. « *Au début, on imprimait le journal avec un*

polycopieur », se rappelle Paul. Le reprocopieur est arrivé ensuite.

Les sujets traités tournent autour du chômage et de la précarité, mais aussi du logement. « *On évoque tout ce qui nous choque, tout ce qui nous met en rogne !* », explique Paul. « *Dans le prochain numéro, nous allons parler des négociations UNEDIC qui remettent en cause des allocations chômage* », annonce Joël, qui est aussi membre du conseil d'administration du mouvement national des chômeurs et des précaires. Les sujets restent les mêmes, les termes ont évolué : le RSA a remplacé le RMI, Pôle emploi a pris la place de l'ANPE. Depuis ses débuts, *Le Chômeur Déchaîné* se veut incisif : dans le numéro de juin 1990 déjà, un appel à manifester devant l'ANPE de Lens est lancé, le suicide d'un jeune chômeur est évoqué et les petites annonces sont épinglées. « *À l'époque, nos relations avec la mairie ou l'ANPE étaient plutôt moyennes* », confie Paul. « *Il faut dire qu'on avait vingt ans de moins !* », reprend-il dans un sourire qui en dit long. Les rédacteurs confient même qu'il y a quelques années, un donateur leur a demandé de changer le nom du journal. Déchaînés et enchaînés à leur création et à

leurs convictions, l'équipe de rédaction a refusé. Malgré tout, Paul avoue retenir sa plume lorsqu'il écrit ses éditos : « *J'écris ce que je pense mais j'y mets de l'humour pour ne pas offusquer les lecteurs.* »

« *Nous étions des demandeurs d'emplois militants et révoltés* », appuie son camarade, Joël. « *Aujourd'hui, les demandeurs d'emplois qui contribuent au journal sont moins engagés*, remarque Paul. *Ils se disent qu'on ne peut rien changer puisque les aînés n'ont pas pu le faire.* » Soit. Mais le journal vit encore, dans le sillage d'une association qui vient d'investir des locaux plus grands, tour

Blois, au cœur de la Grande Résidence. Le journal a développé au fil du temps des rubriques diverses et variées : infos services, recettes, trucs et astuces, interviews de chômeurs, etc. Sans oublier la rubrique « Au Nord, il n'y a pas que les corons », une idée de Jeanne, secrétaire de rédaction, qui veut faire découvrir des coins de la région et leurs spécialités : « *Je suis un peu chauvine !* » Quatre choses n'ont pas bougé depuis les débuts : le nom du canard, la citation issue de la déclaration des droits de l'homme de 1948 en couverture faisant référence au droit au travail, la mascotte du journal représentant

REPÈRES

« Le Chômeur déchaîné »

— Le journal associatif mensuel rédigé par les permanents de l'Association pour le Droit au Travail, anciens demandeurs d'emplois qui ont monté cette association en 1988, aujourd'hui encore, quelques demandeurs d'emplois participent à l'élaboration du journal, mais aussi à sa distribution.

— Le numéro 0 est paru en juin 1990. Un numéro « pilote » qui a fait des petits puisque le 10 janvier 2011, le numéro 238 est paru.

— Le journal est aujourd'hui tiré à 200 exemplaires et compte 80 abonnés. Il a déjà été tiré à plus de 600 exemplaires, mais la crise (paradoxalement) conjuguée à la consommation d'information sur Internet a réduit sa diffusion.

— Le journal est vendu 1,50 €. Il est cependant distribué aux adhérents de l'association. Il est aussi distribué à la sorti des agences Pôle emploi du secteur, où les lecteurs donnent l'argent qu'ils veulent.

— Le directeur de la publication est aussi le président de l'Association pour le Droit au Travail, Pierre Deneux. Il est aussi le rédacteur en chef. Depuis quelques années, c'est Paul Glavieux qui rédige l'éditorial et met le journal en page. C'est aussi lui qui s'occupe du service abonnement, Jeanne Pocquet, elle tape les textes. Plusieurs rédacteurs, permanents en majorité et quelques demandeurs d'emploi, lecteurs ou collaborateurs ponctuels participent à la création de certains numéros.

— Le comité de rédaction se réunit une fois par mois.

— Pour tous renseignements sur le journal, les abonnements et les adhésions à l'Association pour le Droit au Travail : 4 pavillon Blois, 15 rue Vincent Auriol, Grande Résidence, BP 159 - 62 303 Lens Cedex.

) 03 21 70 04 60

Messagerie Mail : droit-au-travail@wanadoo.fr

INFOS PRATIQUES



L'insertion à la trappe

L'avenir s'annonce très incertain pour le secteur de l'insertion.

La loi de finances pour 2011 prévoit en effet une baisse du nombre de contrats aidés réservés au secteur non marchand (collectivités locales, associations, chantier d'insertion) : ils devraient passer de 400 000 en 2010 à 340 000 en 2011 et 200 000 en 2013.

En octobre déjà, avait été annoncé un arrêt brutal des renouvellement de contrats aidés arrivants à échéance et le blocage de nouveaux recrutements en contrats uniques d'insertion jusqu'à fin 2010. Avec d'importantes répercussions sur les personnes dont les contrats n'ont pas pu être renouvelés, mais aussi pour les structures qui n'ont pas pu honorer le volume d'activités auquel elles s'étaient engagées auprès de leurs clients ou partenaires.

Parallèlement, les missions locales, chargées d'accompagner les jeunes en difficulté, devraient voir

leur budget stagner, alors qu'il était déjà insuffisant et que leur activité est en constante augmentation en raison de la forte hausse du chômage des jeunes.

Enfin, les crédits des maisons de l'emploi seront drastiquement réduits. Dans la communauté d'agglomération de Plaine Commune, par exemple, le budget de fonctionnement annuel accordé par l'état au six maisons de l'emploi du territoire devrait passer de 1,3 million d'euros... à 300 000 euros en 2011 !

Alors que la crise devrait logiquement amener les pouvoirs publics à augmenter les moyens des acteurs de l'insertion, on peut s'étonner que ce soit exactement l'inverse qui se produise. « *Nous ne pouvons accepter qu'une partie de la population (...) soit ainsi sacrifiée sur l'autel de la rigueur* », s'insurgeaient les réseaux de l'insertion par l'activité économique dans un courrier du 20 octobre adressé à Laurent Wauquiez, alors secrétaire d'État chargé de l'emploi. Leur appel est



Laurent Wauquiez



RSA jeunes :

Un démarrage poussif

Depuis le 1^{er} septembre dernier, le RSA, le revenu de solidarité active, est théoriquement accessible aux moins de 25 ans. Mais les conditions qui leur sont imposées pour y avoir droit sont très restrictives : il faut avoir travaillé au moins deux ans dans les trois dernières années (ou avoir un enfant à charge, comme c'était déjà le cas avant le 1^{er} septembre). Résultat : à la mi-octobre, seules 5 600 dossiers de demande de « RSA jeunes » avaient été déposés. On ne sait pas combien d'entre eux ont été acceptés. En septembre 2009, l'Élysée annonçait pourtant 1 60 000 bénéficiaires potentiels du dispositif (soit 3 % des 5,5 millions de 18-24 ans).

La CFDT et le collectif génération précaire ont déposé un recours devant le Conseil d'État contre le décret qui impose aux jeunes ces critères au RSA. Ils les estiment discriminatoires, les plus de 25 ans n'étant pas soumis aux mêmes contraintes.

CD

MANIFESTE POUR LA SANTÉ ET LE BIEN ÊTRE DES CHÔMEURS ET SANS EMPLOI



A l'occasion des 15emes Journées nationales de prévention du suicide, prévues le 5 février 2011, consacrées au thème « Suicide et crise économique », le professeur Michel Debout lance un manifeste avec cinq propositions pour la santé et le bien-être des chômeurs et sans-emploi.

Le plus grave effet humain de la crise économique que nous connaissons depuis 2008 est l'augmentation du nombre de chômeurs et sans emploi qui concerne aujourd'hui plus de 4 millions de françaises et français et fragilise la jeunesse à la recherche d'un premier emploi.

Le chômage provoque l'isolement du salarié qui se trouve dépourvu des liens interpersonnels

noués au travail ; dans la durée un sentiment de désespérance et de culpabilité s'installe. Des problèmes matériels de tous ordres, le surendettement peuvent désorganiser les familles jusqu'à la rupture.

Le chômeur est ainsi exposé au repli, et à la dérive dépressive, la tentation du suicide n'est pas loin. La vraie réponse est dans le retour à l'emploi que la crise rend plus incertain et plus long à obtenir.

Nous affirmons que les chômeurs et sans emploi ont le droit comme l'ensemble des salariés à la protection de leur santé et de leur bien-être.

Nous appelons pour cela à :

Assurer à tout chômeur et pendant les deux années qui suivent la perte d'emploi, un suivi médical comparable à celui qui est réalisé par la médecine du travail pour les salariés en activité (état de santé physique, mental, relationnel et son évolution).

Considérer l'impact humain des restructurations qui est actuellement sous estimé : on ne s'occupe au mieux que de l'aide à la recherche d'emplois mais très rarement de la santé des salariés concernés, ceux qui restent dans l'entreprise et ceux qui doivent la quitter.

Créer en France un observatoire du suicide, des conduites suicidaires et des situations de détresse psychologique et relationnelle pour mieux connaître les publics les plus exposés et mettre en œuvre les programmes de prévention qui manquent encore dans notre pays.

Changer le regard de la société vis-à-vis de chômeurs et des chômeurs vis-à-vis de leur propre situation : le chômeur est un acteur économique et social à part entière attaché à l'amélioration de ses compétences professionnelles et préparant son avenir. Il ne peut être réduit à un « quémendeur » d'emplois.

Aider le chômeur à

AU NORD, IL N'Y A PAS QUE LES CORONS !

Chicon

La perle du Nord

Le chicon, légume roi de la région Nord-Pas-de-Calais, est le nom le plus courant pour désigner l'endive, également appelée « chicorée de Bruxelles » ou « chicorée Witloof » (feuille blanche en Flamand). Le mot « endive » qui date du XIII^e siècle, a en effet désigné jusqu'au début du XX^e siècles les "chicorées de jardin", c'est-à-dire les salades portant actuellement le nom de "chicorées frisées ou scaroles". Il faudra attendre les environs de 1925 pour que le terme "endive" s'applique au chicon de manière évidente pour tous, désignant la chicorée produite selon la technique de la culture dite "forcée", c'est-à-dire à l'abri de la lumière.

Originnaire de Belgique, l'endive passa la frontière en 1919. C'est en effet à cette date, à Camphin-en Pévèle, que débuta en France la culture du chicon. Très vite, la culture de ce légume occupa des surfaces de plus en plus importantes. En 1938, entre 1 000 et 2 000 ha lui étaient consacré dans le Nord, contre 8 000 en Belgique. En 1983, la culture de l'endive occupait 3 626 ha dans le département du Nord et 3 181 dans celui du Pas-de-Calais. Les principales zones de production du chicon dans la région sont le Pévèle, son berceau, le Cambrésis et la plaine de la Lys.

Troisième légume le plus consommé de France, l'endive occupe le huitième rang du

pays pour l'exportation, avec 15 000 tonnes par an. La consommation française est cependant tellement importante que les importations atteignent chaque année 10 000 tonnes, en provenance de Belgique principalement. La production de ce légume se fait, en France, essentiellement dans la régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Ces deux régions, avec leurs 200 000 tonnes d'endives produites chaque année, compte pour 80 % de la production française et 55 % de la production mondiale.

Chicorée (à café)

La chicorée à café (*Cichorium intybus sativum*) appartient à la famille des Astéracées. Les graines sont semées en avril et la récolte a lieu en octobre et en novembre la seconde année. La première année, la plante stocke des réserves énergétiques dans sa racine sous forme d'un glucide, l'inuline. La fleur se développe seulement la seconde année.

La chicorée est connue depuis l'Antiquité. C'est le médecin grec Pedanios Dioscoride qui est le premier à lui attribuer des vertus régénératrice. La décoction de sa racine a une action bénéfique sur le foie, les reins et l'estomac. Utilisée en médecine à partir de la Renaissance, la chicorée devient un produit de grande consommation à partir de 1690, lorsque les Hollandais commencent à développer la torréfaction des racines de chicorée. A la veille de la

Révolution, la vogue de la chicorée est comparable à celle du café. Aujourd'hui, la France est le plus gros producteur mondial, devant la Belgique et les Pays -Bas.

Genièvre

L'eau de vie du Nord

De tous les spiritueux produits dans la région Nord-Pas-de-Calais, le Genièvre est sans conteste le plus célèbre, le plus représentatif aussi. Employé au Moyen Age à usage médicinal, ce n'est qu'au XVI^e siècle que ce breuvage sera commercialisé comme boisson d'usage courant. Originnaire de Hollande, semble-t-il, le genièvre ne sera produit dans la région qu'à partir de 1770 environ. La Ville de Dunkerque s'en était fait une spécialité, et l'eau-de-vie de genièvre locale jouissait, dans les années 1780, d'une grande réputation d'excellence. En 1789, les trois distilleries d'alcool de genièvre qui existaient dans l'actuelle région Nord-Pas-de-Calais était d'ailleurs toutes situées à Dunkerque, le reste de la production régionale étant le fait de particuliers « bouilleurs de cru ». Le siècle suivant connaîtra une production beaucoup plus importante : en 1804, on dénombrait 72 distilleries, réparties dans les arrondissements d'Avesnes, Bergues, Cambrai, Douai et Lille. La production actuelle, de l'ordre de 200 000 litres en 1990, n'est plus assurée que par trois entreprises : la distillerie Persyn à Houille en

LE MENU DU MOIS

Midi

Filet de hareng martiniquaise

Ingrédients : 12 filets de harengs, 1 oeuf, 1 piment, 1 échalote, 1 citron, 2 cuillères d'huile

Préparation : 15 minutes.

Cuisez l'œuf dur. Disposez les harengs sur un plat, arrosez-les avec l'huile d'olive et le jus du citron additionnés de l'échalote et du piment haché. Décorez avec l'œuf dur coupé en dés ou en rondelles. Vous pouvez traiter de la même façon le hareng saurs; pour cela enlevez la tête et la queue et faites tremper quelques instants les poissons dans l'eau chaude pour enlever plus facilement la peau et les arrêtes, puis coupez-les en filet.

Rôti de veau aux salsifis

Ingrédients : 1 kg de veau, 75 gr de beurre, 1 verre de bouillon, 1 kg de salsifis.

Préparation : 25 minutes, cuisson : 1 h 30.

Dorez la viande au beurre, de tous coté. Mouillez avec le bouillon, salez, poivrez, couvrez, cuisez à feu doux. Épluchez les salsifis en les jetant ensuite à l'eau vinaigrée puis blanchissez-les à la viande 1/2 h avant la fin de la cuisson.

Soir

Petite marmite

Ingrédients : 2 litres d'eau, 1/2 verre de vinaigre, 1 carotte, 1 oignon, 1 bouquet garni, sel, poivre, clou de girofle.

Préparation : 10 minutes, cuisson : 30 minutes

Piquez le clou de girofle dans l'oignon épluché ; coupez la carotte en rondelles : mettez tous les éléments dans l'eau, portez à ébullition ; cuisez 30 minutes. Plongez le poisson et, dès que l'ébullition va reprendre, diminuez le feu et laissez « frémir » sans bouillir, le temps nécessaire. Si le poisson doit être mangé froid, laissez-le refroidir dans son court bouillon.

Salade de riz

Ingrédients : 250 g de riz, 1 boîte de thon, Huile, citron, sel, poivre.

Préparation : 10 minutes, cuisson : 20 minutes

Cuisez le riz à la créole ; rafraîchissez-le à l'eau froide, égouttez-le et assaisonnez-le en salade en remplaçant le vinaigre par du citron et en mélangeant au riz le contenu de la boîte de thon. Vous pouvez remplacer le thon par des restes de poisson cuit au court-bouillon.

Mot d'auteur :

Il n'y a qu'une catégorie de gens qui pensent plus à l'argent que les riches: ce sont les pauvres.
Oscar Wilde

Trucs et astuces - Trucs et astuces - Trucs et astuces - Trucs et

Abat-jour

Nettoyer un abat-jour

La meilleure méthode pour dépoussiérer un abat-jour en tissu est de se servir d'une brosse adhésive : son revêtement collant fera adhérer la poussière et l'empêchera de voler dans la pièce.



Crayon

Enlevez des traces de crayon de couleur

Pour effacer les traces de crayon de couleur sur vos meubles en bois, enduisez ces marques d'un peu de mayonnaise achetée toute prête et laissez agir pendant quelques minutes. Ensuite, essuyez doucement avec un chiffon humide: le vinaigre qui est contenu dans la mayonnaise dissoudra les traces de couleur, tandis que

Vêtement

Couleurs éclatantes

La première fois que vous lavez un vêtement neuf en coton coloré, ajoutez une bonne cuillerée de sel de table dans la machine pour bien fixer les couleurs.



naissances - Testez vos connaissances - Testez vos connaissances

1. Dans quelle ville a été signé l'armistice de 1940 entre la France et l'Allemagne ?

- † Versailles
- † Montoire
- † Rethondes

2. Quel élément radioactif naturel est indispensable à la production d'énergie nucléaire ?

- † L'uranium
- † Le radium
- † Le plutonium

3. Quel parti britannique est arrivé pour la première fois en 1924 au pouvoir ?

- † Conservateur
- † Travailleur
- † Libéral

4. Sex and drugs and rock'n'roll est une chanson ?

- † Des Rolling Stones
- † De Ian Dury
- † De Lou Reed

Pour les solutions des jeux de ce numéro : rendez-vous le mois prochain.

Solution des jeux du numéro 238

1. Le mode et le temps du verbe vivre dans la phrase : Bien qu'ils vécussent simplement est le subjonctif imparfait. Après bien que : le subjonctif avec une proposition principale au présent, le subjonctif serait au présent « bien qu'ils vivent ... » Ici, la principale ne peut être qu'au passé « ils mangeait à leur faim »

2. La divinité Hindoue "Le roi de la danse est Shiva" Sa danse dans un cercle de flammes (le cycle des réincarnations) exprime les phases du temps cosmique.

3. Les personnes qui siègent au Palais Bourbon sont : Les députés. Le Palais-Bourbon tient son nom de la duchesse de Bourbon qui fit bâtir cet hôtel de 1722 à 1728. La salle des séances fut aménagée pour le conseil des Cinq-cents en 1795 et plusieurs fois réaménagée.

4. Le conducteur des âmes dans la religion égyptienne est : Anubis. Dieu à tête de chacal ; Osiris les juge.



Votre abonnement au "Chômeur Déchaîné" prend fin. Vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé par celui-ci, parlez lui en ou encore mieux, offrez lui l'abonnement de votre mensuel préféré. Détachez le premier bulletin et envoyez le ainsi que votre règlement, à l'adresse figurant sur celui-ci.

L'adhésion à l'Association est aussi importante, elle permet à celle-ci de se développer encore plus et de lutter plus efficacement contre le chômage. "Adhérer c'est lutter". Si vous voulez adhérer à l'Association envoyez le deuxième bulletin ainsi que votre règlement à l'adresse indiquée.

D'avance merci.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE COMPLÈTE :
VILLE : CODE POSTAL :
PROFESSION ACTUELLE OU ANTÉRIEUR (FACULTATIVE) :

ABONNEMENT ABONNEMENT ORDINAIRE 15 EUROS
RÉABONNEMENT ABONNEMENT D'ENCOURAGEMENT. A PARTIR DE 20 EUROS
ABONNEMENT ANNUEL DE SOUTIEN..... 40 EUROS

*Bulletin à renvoyer
avec votre règlement*

**Association pour le Droit au Travail;
4 tour Blois 15 rue Vincent Auriol Grande Résidence
BP 159 - 62303 LENS Cedex
C.C.P. Lille 8959.70 A**

BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION POUR LE DROIT AU TRAVAIL

Nom : Prénom :
Adresse complète :
Ville : Code Postal :

Adhésion 2011

Adhésion pour l'année 10 EUROS
 Adhésion pour un trimestre 2,50 EUROS
 Je m'engage à envoyer 2,50 EUROS par trimestre
 si je choisis de verser 2,50 EUROS par trimestre

*Bulletin à renvoyer
avec votre règlement*

**Association pour le Droit au travail
4 tour Blois 15 rue Vincent Auriol Grande Résidence
BP 159 - 62303 LENS Cedex
C.C.P Lille 8959 . 70 A**

AGENDA

**Permanences du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

Contact sur le web : droit-au-travail@wanadoo.fr

L'association est fermée tous les lundis après-midi

Pour tous problèmes individuels, il est préférable de prendre un rendez-vous.
Afin que vous n'attendiez pas inutilement.

Ateliers pratiques

Atelier d'écriture : sur rendez-vous

Comité de rédaction : une fois par mois renseignez-vous.

Atelier informatique : le mercredi de 14 h à 17 h et le jeudi de 9 h à 12 h Initiation, Internet, développer ou découvrir Word, Excel, Accès et PowerPoint, etc...

Couture : le vendredi de 14 h à 17 h

Épicerie Solidaire : ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Inscription pour l'épicerie : du mardi au vendredi de 14 h à 17 h à l'Association, auprès de Corinne, ou Patricia.

CHOMIQUE



Devinette : quel est la différence entre le drapeau russe et le drapeau corse ? sur le drapeau corse il n'y a pas d'outils.

— Fabien, ne reste pas derrière la fenêtre. Ça fait une heure que tu regardes la neige tomber... tu trouves pas ça monotone, mon petit chéri ?

— Eh maman ! C'est pas la neige que je regarde tomber, c'est les gens !

Dans les studios de Hollywood court un bruit
James Bond va pas bien... il est très ennuyé ...
Un petit malin a trouvé la raison de ce malaise:
C'est parce que Ursula engraisse.

Un sculpteur d'art moderne invite une nouvelle relation à venir passer quelques jours de vacances dans sa villa :

— Écoute, tu peux venir sans problèmes... Tu pourras même profiter de ma piscine tout seul... Tout est très calme... Dans la journée : je suis dans mon atelier en train de sculpter, et ma femme est à la cuisine en train de préparer les repas...

— Et le soir que fait-on ?

— Le soir, c'est super on joue aux devinettes ! Ma femme essaye de deviner ce que j'ai sculpté et moi j'essaie de deviner ce qu'elle a cuisiné...

Le gardien d'un parking arrête une petite voiture au moment où celle-ci va pour sortir, et dit à la ravissante conductrice :

— Mademoiselle ! Je vous ferais remarquer que votre plaque d'immatriculation à l'arrière est posée à l'envers !

— Mais oui, je le sais bien monsieur ! Mais c'est exprès ! Sinon comment voulez-vous que je retrouve ma voiture au milieu de tant d'autres ?

— Maître, dit un condamné à la chaise électrique à son avocat, ils ont rejeté mon pourvoi. Que me conseillez-vous de faire ?

— Une seule chose, répond l'avocat. Ne vous asseyez sous aucun prétexte !